



Réglementation de la manifestation :

La Montée De Rentrée – Samedi 02 septembre 2023

Cette manifestation met l'accent sur l'aspect sportif. Les différents parcours ont été créés pour obtenir un maximum de dénivelé positif. Il convient d'être suffisamment préparé physiquement pour y participer.

INSCRIPTIONS:

Chaque participant devra préalablement s'inscrire directement à *La Luciole Forézienne* ou à *Parlons Cycles*. Lors de l'inscription, une décharge de responsabilité devra être signée pour tous les participants. Pour les mineurs, cette décharge devra être signée par un responsable légal et une autorisation parentale sera également demandée à ce dernier. Le nombre maximum d'inscrits est de 150 tous parcours confondus.

RÈGLEMENT:

Les participants évolueront sur des parcours balisés avec la présence de signaleurs / organisateurs aux endroits stratégiques. Ces derniers auront autorité sur les participants pour contribuer à la sécurité de tous et au bon déroulement de la manifestation. Les parcours ne seront pas chronométrés et en aucun cas il est question de compétition ou de course.

Les participants devront se conformer au balisage des parcours et évoluer dans le respect du code de la route lorsque nécessaire et dans le respect d'autrui.

Le port du casque, gants et lunettes de protection est fortement recommandé.

Déroulement de la manifestation :

- <u>13H30 / 15h00 : récupération plaques de parcours randonnées</u> (2 parcours : route et VTT)
- 18h00 : Briefing "La montée de rentrée" puis départ commun (mass start)

A noter:

Il est possible de cumuler "La Montée Route" ou "La Montée VTT" avec "La Montée de Rentrée".

| Parcours | La Montée Route | La Montée VTT | La Montée De |
|-----------------|-----------------|---------------|--------------|
| | | | Rentrée |
| | | | (VTT) |
| Nombre de tours | ~ 65 km | ~ 30 km | ~ 7 km |
| Dénivelé + | ~ 1600 m | ~ 1300 m | ~ 470 m |



